

Enquête sur la réforme des rythmes scolaires

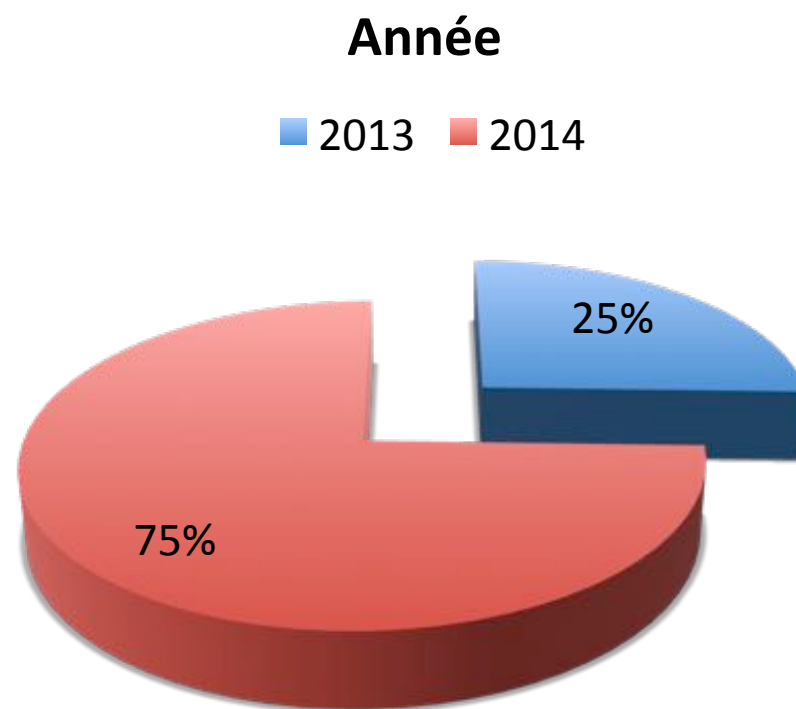
Réalisée auprès de 55 villes adhérentes au réseau des Villes de France
Mai 2015



CONCERTATION

Mise en œuvre de la réforme

☐ 75 % des villes interrogées ont mis en œuvre la réforme en 2014.



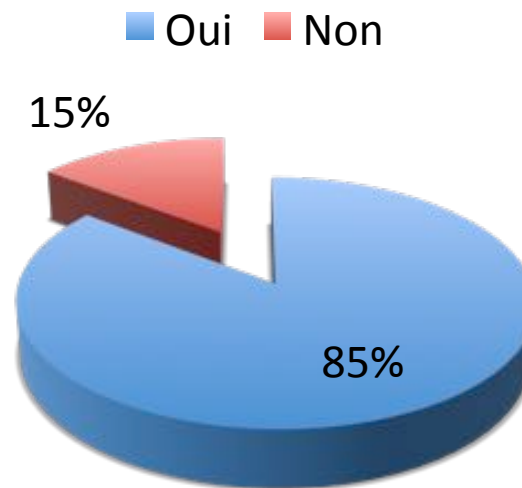
Base : 55 villes

Villes de France

La démarche de la concertation

- ❑ 100 % des villes interrogées ont mis en place une démarche de concertation.
- ❑ 85 % estiment être parvenues à un consensus satisfaisant.

Consensus satisfaisant



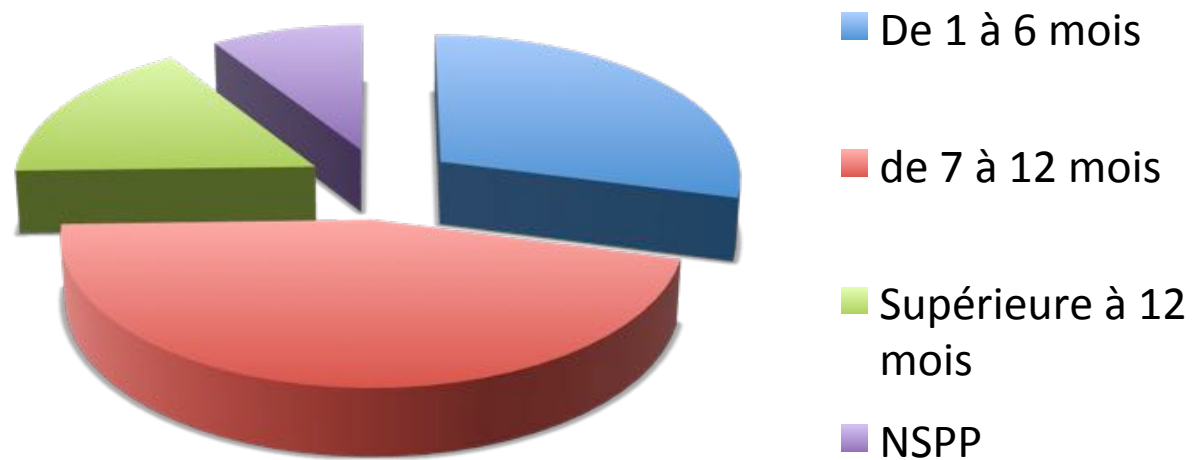
Base : 55 villes

Villes de France

Le temps de la concertation

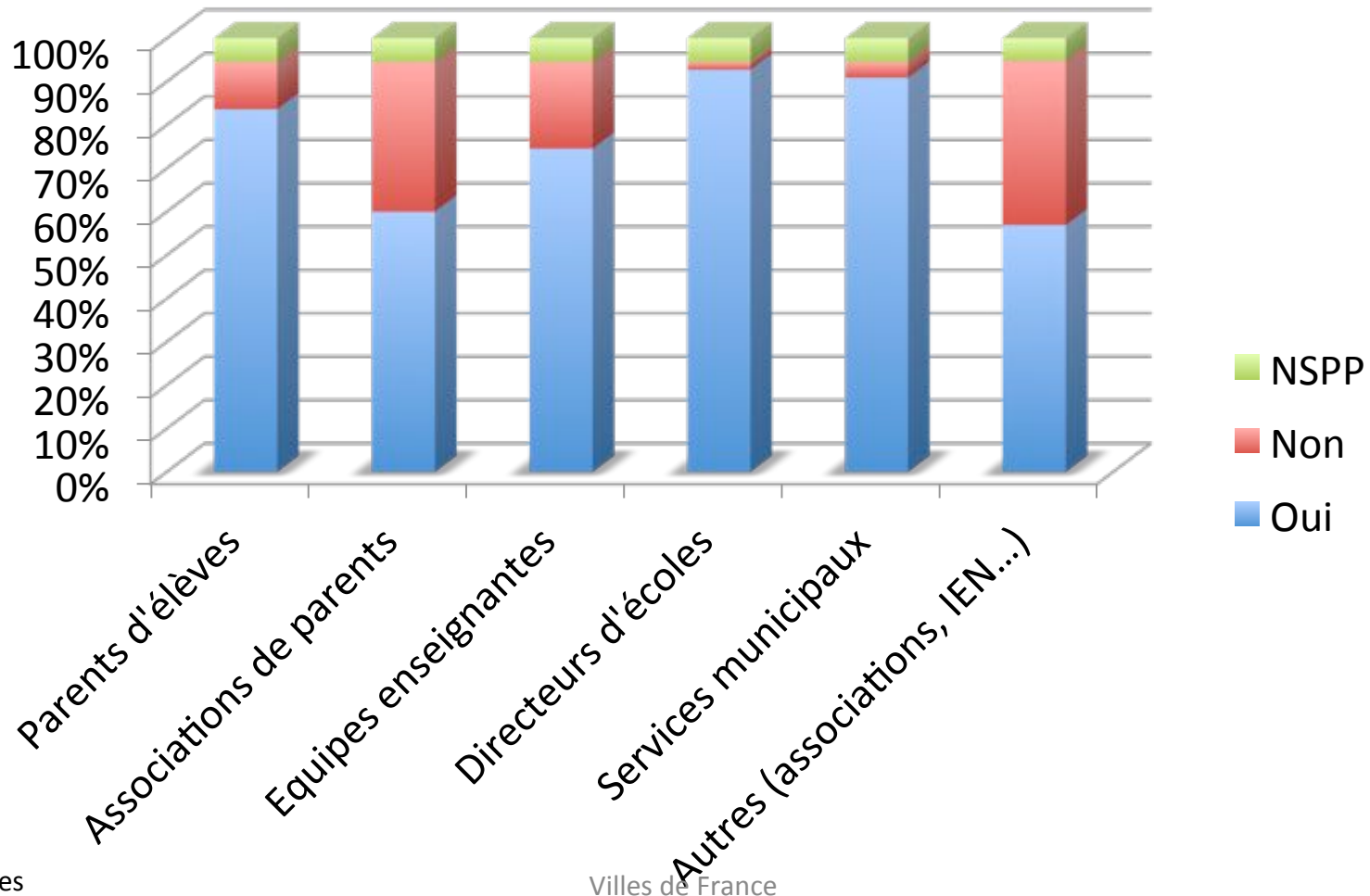
☐ Durée moyenne de la concertation : 10 mois.

Durée de la concertation



Les acteurs consultés

Acteurs consultés



Base : 55 villes

Villes de France

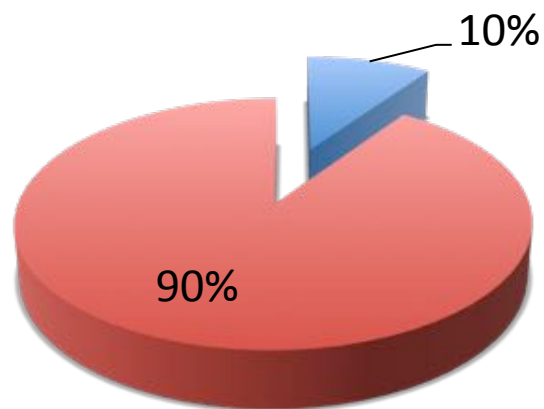
ORGANISATION

Elèves concernés par la réforme

- ❑ Public : 159 422 élèves concernés par la réforme.
- ❑ Sur les 126 écoles privées recensées dans l'enquête, 12 appliquent la réforme (868 élèves).

Ecoles privées

- Appliquant la réforme
- N'appliquant pas la réforme



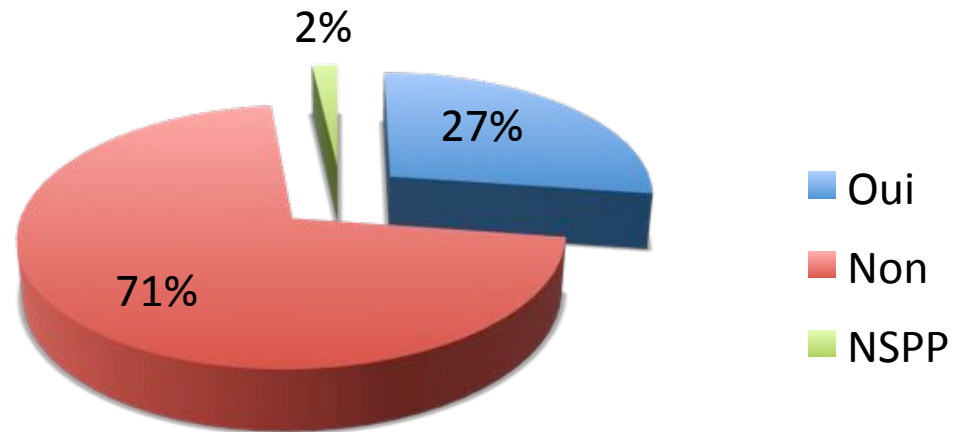
Base : 55 villes

Villes de France

Emploi du temps

- ❑ 100 % des demi-journées hebdomadaires supplémentaires ont lieu le mercredi matin.
- ❑ Pause méridienne : 118,5 minutes soit environ 2 heures en moyenne.
- ❑ 71 % des villes ne prévoient pas de cantine scolaire à l'issue de la demi-journée travaillée.

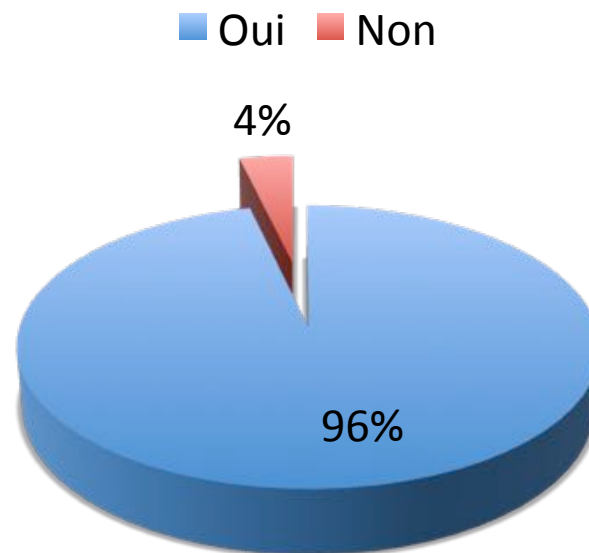
Cantine scolaire demi-journée travaillée



Evaluation

- ☐ 96 % des villes ont mis en œuvre une démarche d'évaluation de la réforme.

Démarche d'évaluation



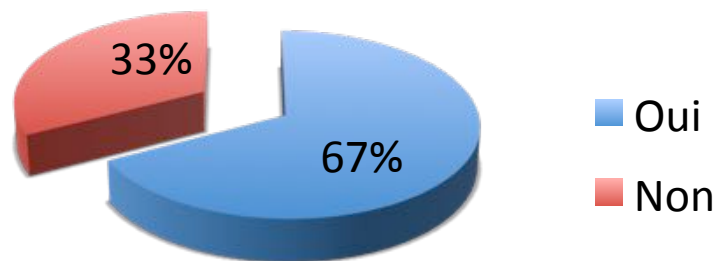
Base : 55 villes

Villes de France

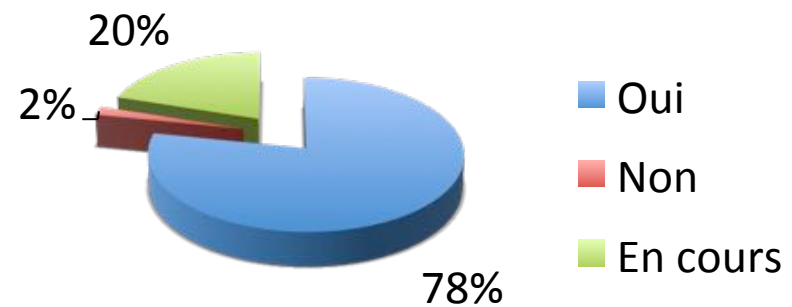
Projets éducatifs

- ❑ 67 % des villes disposaient d'un CEL ou d'un PED avant la réforme.
- ❑ 98 % des villes ont un PEDT réalisé ou en cours.

CEL ou PED

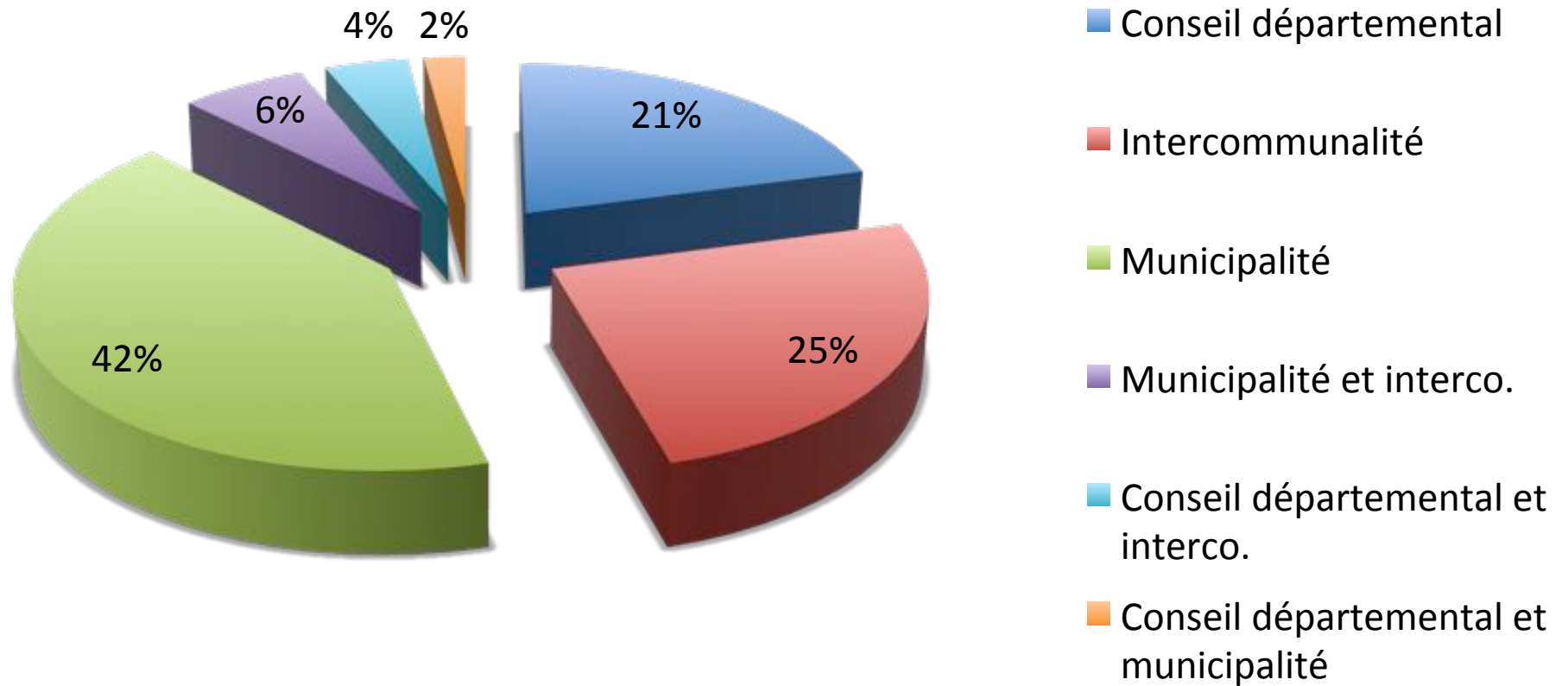


PEDT



TRANSPORT

A qui revient la charge du transport scolaire ?



Base : 48 villes

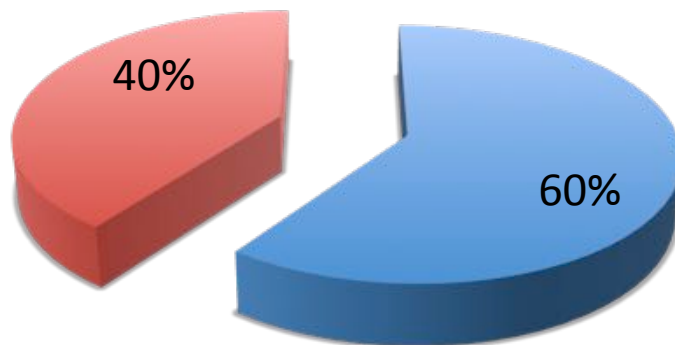
Villes de France

Surcoûts

- ❑ La réforme entraîne des surcoûts dans les transports scolaires pour 60 % des villes.
- ❑ 43 % de ces surcoûts sont évalués entre 10 % à 30 % du coût avant réforme.

Surcoût

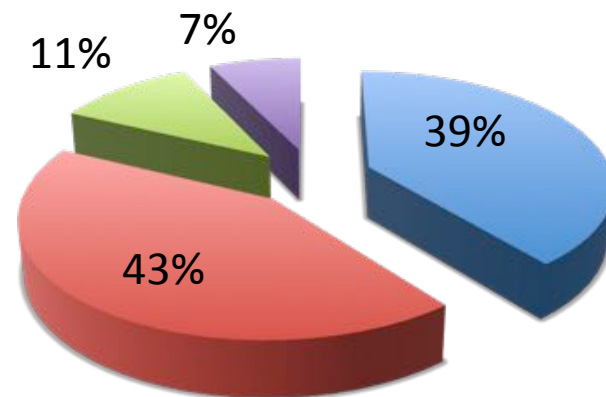
■ Oui ■ Non



Base : 50 villes

Evaluation du surcoût

■ moins de 10 % ■ de 10 % à 30 %
■ de 30 % à 50 % ■ Plus de 50 %



Villes de France

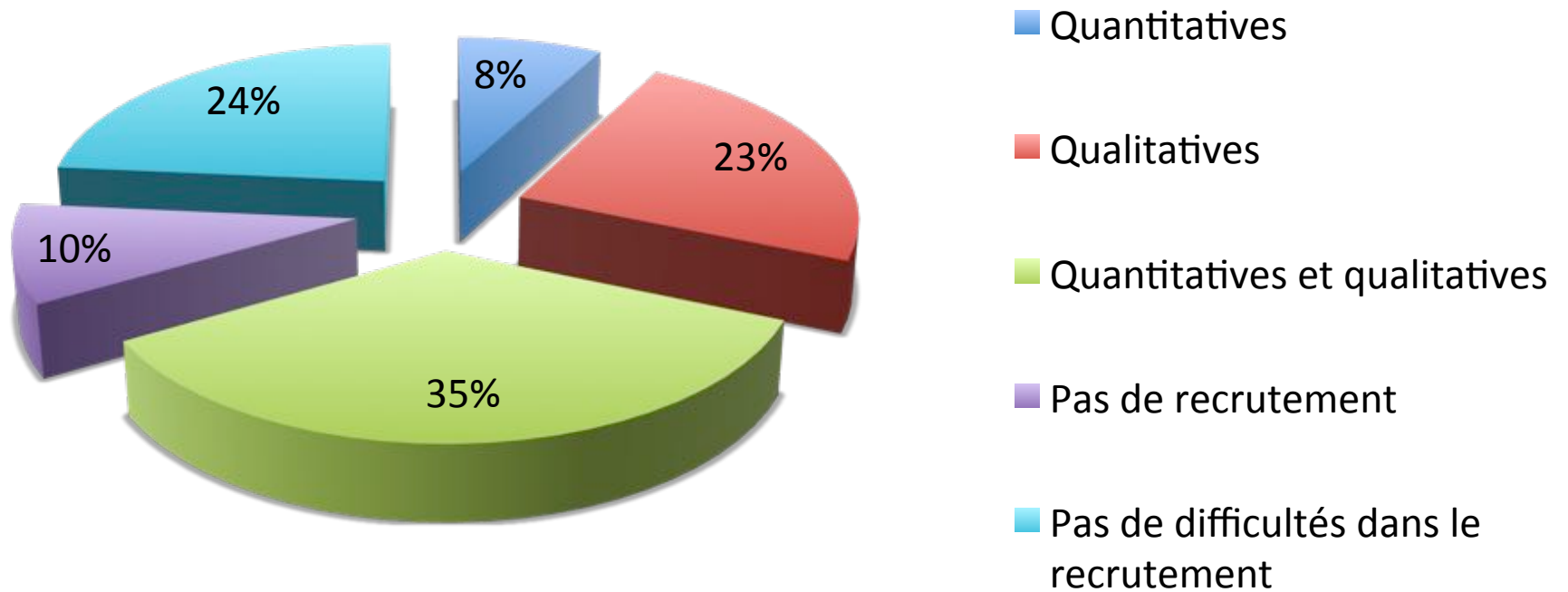
Base : 30 villes

ENCADREMENT

Recrutement des animateurs

- ☐ Seulement 26 % des villes interrogées n'ont pas rencontré de difficultés dans le recrutement des animateurs.

Difficultés de recrutement



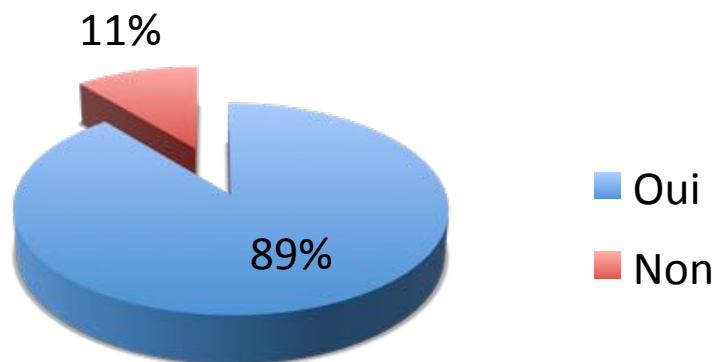
Base : 51 villes

Villes de France

Encadrement des activités périscolaires

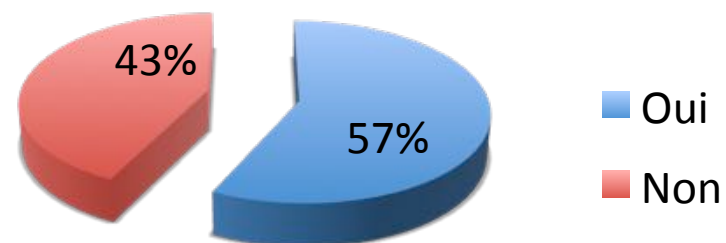
- ☐ 89 % des villes interrogées ont mobilisé des agents communaux pour la mise en œuvre des activités périscolaires.

Agents communaux mobilisés



Base : 55 villes

Formation spécifique des agents communaux



Villes de France Base : 49 villes

Nature des difficultés de recrutement

- ❑ Des contrats peu attrayants, notamment à cause du faible nombre d'heures et de leur caractère précaire. Sur les territoires ruraux s'ajoute le problème des déplacements sur le lieu de travail, très préjudiciable au regard du temps très partiel des contrats.
- ❑ En résulte un faible nombre de candidats dont la qualification convient aux postes proposés, les plus qualifiés se tournant ailleurs et les moins qualifiés, plus nombreux, ne répondant pas aux critères requis.
- ❑ Un manque de candidatures, dû à l'assèchement de l'offre : les villes ont recruté aux mêmes moments sur les mêmes bassins d'emplois, entraînant même parfois une concurrence entre les villes d'une même agglomération. Les villes non universitaires ne disposant pas d'un « gisement » d'étudiants ont été particulièrement mises en difficulté.

Moyenne du nombre d'élèves par animateurs

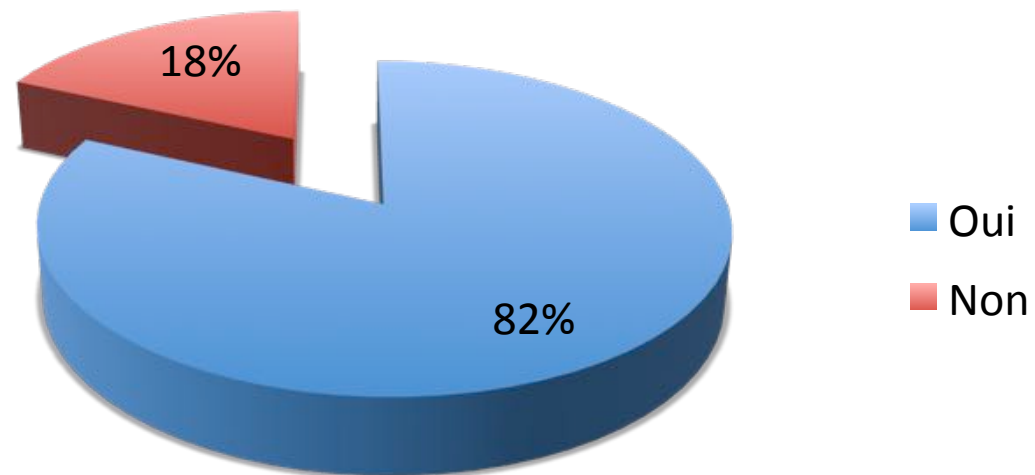
- ❖ Activités périscolaires à destination des écoles élémentaires uniquement :
14 élèves par animateurs.

- ❖ Activités scolaires à destination des élèves en élémentaire et en maternelle :
 - Élémentaire : 16 élèves par animateurs
 - Maternelle : 12 élèves par animateurs

Maternelle

- ❑ 82 % des villes interrogées mettent en œuvre des activités périscolaires à destination des élèves de maternelle.

Acivités périscolaires à destination des élèves de maternelle

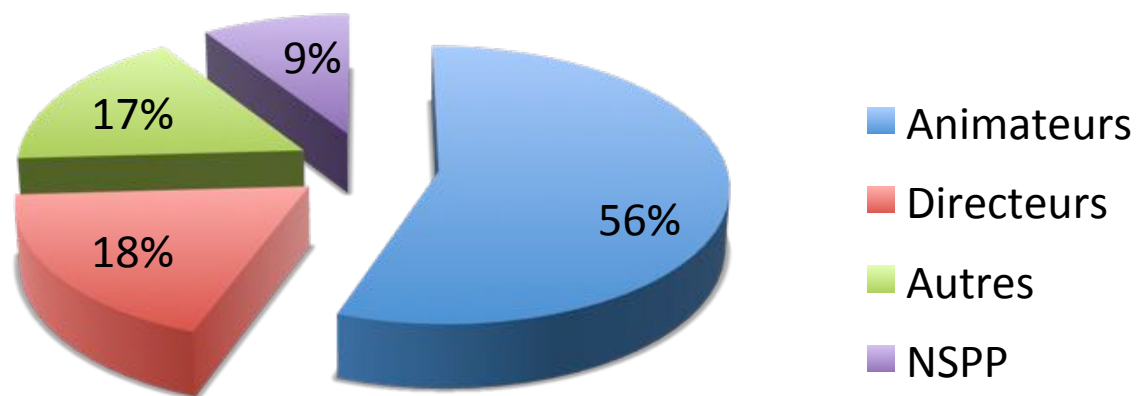


Base : 55 villes

Villes de France

Enregistrement de l'activité des élèves

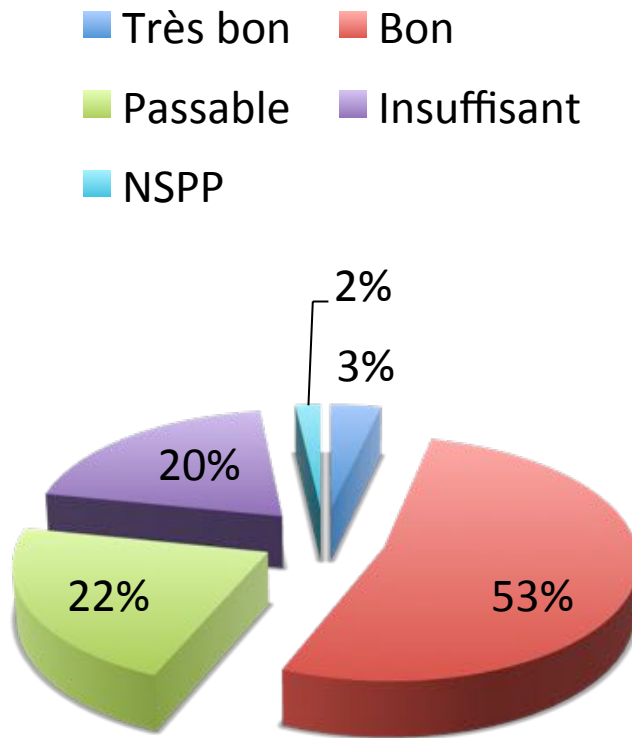
- ☐ L'enregistrement des élèves aux activités est réalisé à 56 % par les animateurs.



ACCOMPAGNEMENT

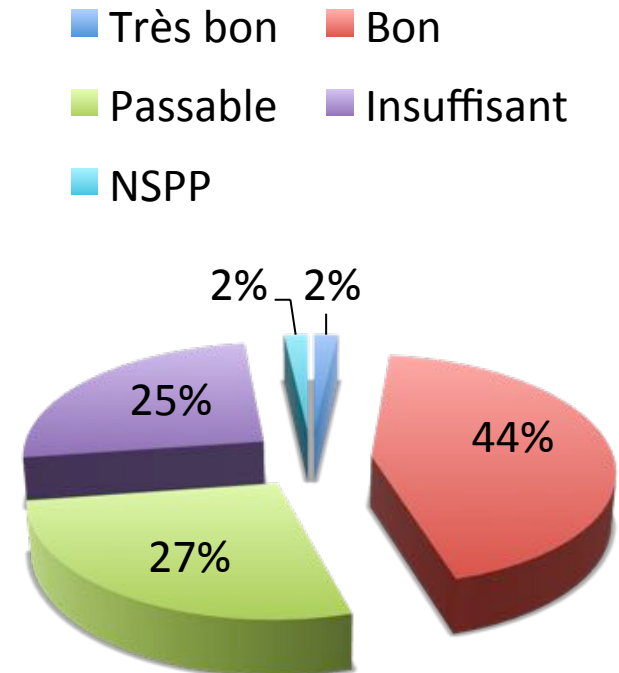
Appréciation du niveau d'accompagnement

De la part des académies



Base : 55 villes

De la part des services de l'Etat hors académies (MEN, préfectures, etc.)



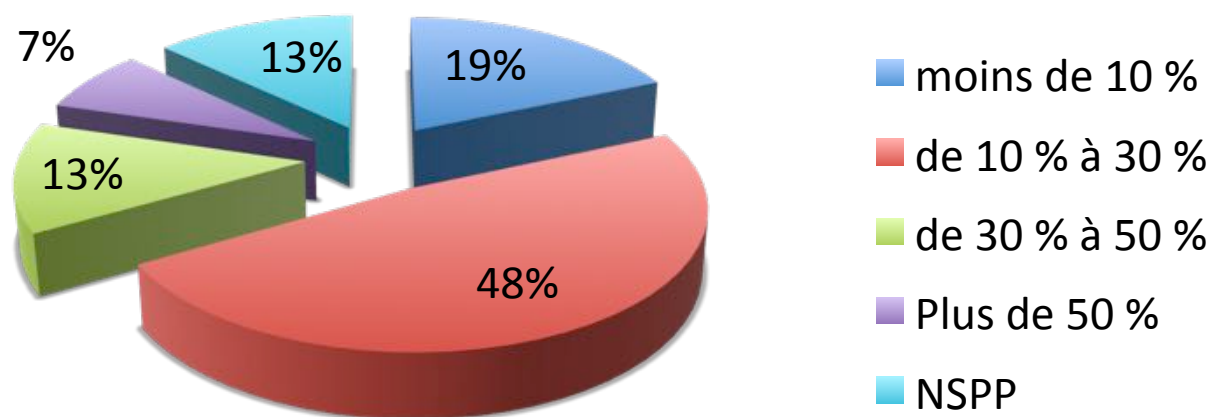
Villes de France

FINANCEMENT

Coût global avant aides publiques (Etat, CAF, etc.)

- ❑ 27,6 millions d'euros pour 149 971 élèves concernés dans le public
- ❑ 541 200 euros pour 2 941 élèves en moyenne par ville.
- ❑ Coût moyen par élève : environ 184 euros.
- ❑ 48 % du surcoût par élève représente entre 10 % et 30 %.

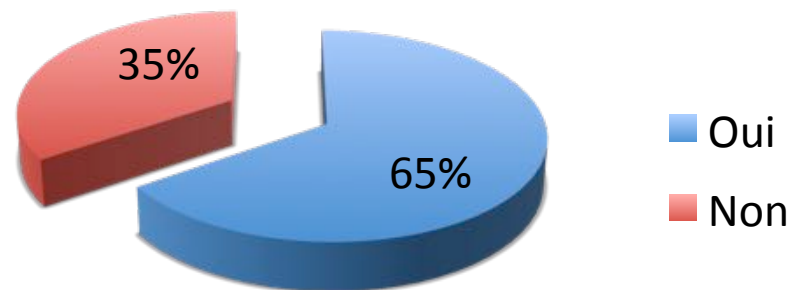
Surcoût par élèves



Les ZEP

- ❑ 65 % des villes interrogées ont des écoles classées en ZEP.
- ❑ Ces villes dépensent un peu plus que les autres dans la mise en œuvre des rythmes : 179,5 euros par élève contre 176,5.

ZEP présentes dans la ville



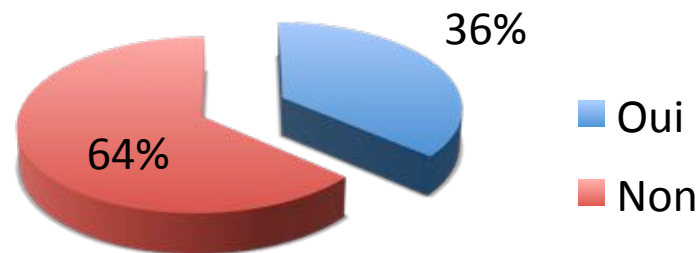
Base : 55 villes

Villes de France

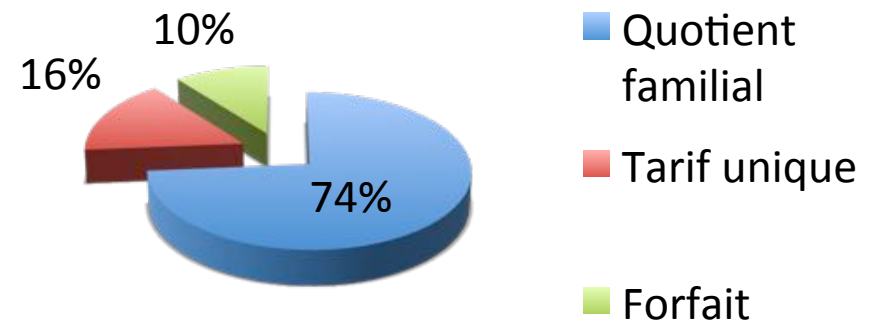
Participation financière des familles

- ❑ 36 % des villes sollicitent une participation financière des familles.
- ❑ 74 % de cette participation financière est calculée sur le quotient familial.

Participation financière des familles



Modalité de la participation financière



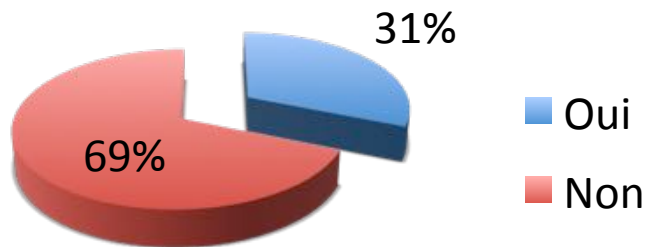
Base : 55 villes

Villes de France Base : 19 villes

Participation financière et ZEP

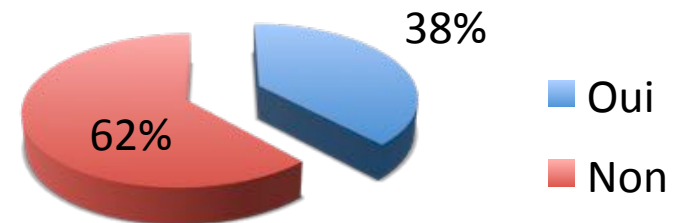
- ❑ La présence ou non de ZEP n'influe qu'à la marge dans le choix des collectivités d'avoir recours à une participation financière des familles (base totale : 50 villes).

Participation financière des familles dans les villes sans ZEP



Base : 16 villes

Participation financière des familles des villes disposant de ZEP



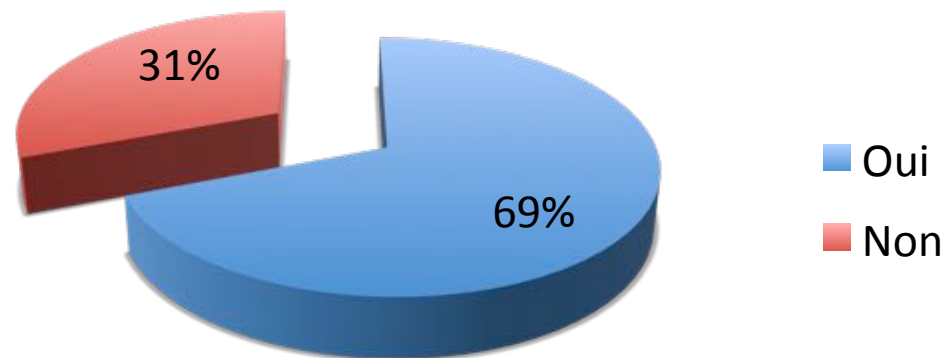
Villes de France

Base : 34 villes

Subventions de la CAF

- ❑ 31 % des villes interrogées n'ont pas monté de dossier de subvention auprès de la CAF.
- ❑ Les raisons sont le plus souvent liées aux contraintes portant sur les taux d'encadrement et les taux de qualification des animateurs ainsi que la complexité des critères demandés au regard des contraintes rencontrées sur le terrain (direction des structures, turn-over des animateurs, non reconnaissance de certains diplômes, etc.).

Villes ayant sollicité des subventions de la CAF



Base : 55 villes

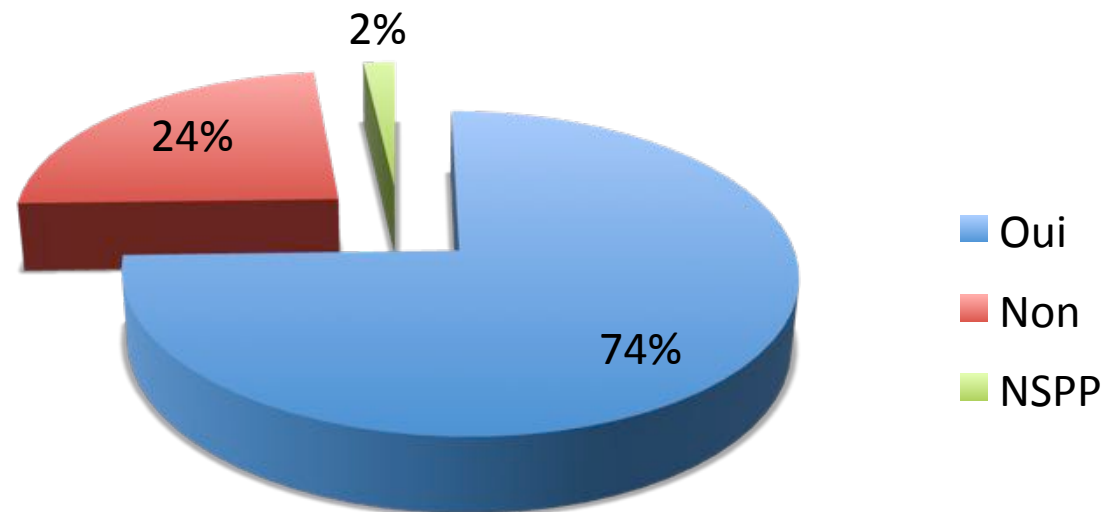
Villes de France

ACTIVITES

Les valeurs républicaines

- ☐ 74 % des programmes des activités périscolaires intègrent des ateliers autour de la promotion des valeurs républicaines.

Valeurs républicaines dans les activités périscolaires



Types d'activités intégrant l'apprentissage des valeurs républicaines

- Ateliers autour du développement durable et de la sensibilisation à la protection de l'environnement.
- Ateliers autour de la citoyenneté, de la laïcité, du vivre ensemble et de la lutte contre les discriminations.
- Activités sportives et jeux de société mettant en avant le respect des règles, la coopération, et la notion d'égalité filles/garçons.
- Initiation au secourisme et à la prévention routière.
- Ateliers d'initiation à la philosophie, débats.
- Ateliers théâtre et arts plastiques.

Contraintes dans la mise en œuvre des activités

- Difficulté pour proposer un nombre suffisant d'activités adaptées aux plus jeunes.
- Le turn-over des animateurs rend difficile de mettre en œuvre une réelle continuité dans le contenu des activités.
- Proposer des activités cohérentes qui intéressent les enfant sur un temps très court.
- Pénurie de locaux et de lieux d'accueil appropriés aux activités mises en œuvre.
- Manque de supports pédagogiques et de formations spécifiques à destination des animateurs.
- Trouver un sens commun entre les programmes scolaires et les activités périscolaires.
- Arriver à captiver l'attention des enfants, et notamment des plus jeunes, tout en gardant un contenu construit et ludique.